

comme ailleurs, ils se verraient bientôt en état de figurer agréablement dans le cercle poli d'une société instruite, et de partager, avec profit, les avantages nombreux d'une communauté éclairée; de se défendre plus efficacement contre les ruses et les empiètements de leurs ennemis injustes; de mieux connaître leurs droits sociaux, civils et politiques, et de les faire valoir plus amplement. Je dis plus, la condition actuelle où se trouve une grande partie de nos cultivateurs canadiens est plus que pitoyable; elle est alarmante; car, le sol des terres qu'ils cultivent étant enfin fatigué, et connaissant peu, ou mettant peu en pratique, les moyens auxquels il faudrait nécessairement avoir recours pour l'améliorer, ils n'ont plus ces récoltes abondantes qui, autrefois, faisaient leur richesse, mais dont le manque fait, ces années-ci leur détresse: ce qui fait souffrir, bien considérablement, les personnes de tous les états. Cependant, de cet état misérable des choses en notre province, il arrive que des étrangers plus instruits, peut-être aussi plus industrieux, achètent, pour une somme modique d'argent, les biens encore valables de nos cultivateurs appauvris et découragés; et ceux-ci ayant bientôt dépensé le prix de leurs terres, se trouvent enfin réduits à servir ceux qu'ils en ont constitués les propriétaires. C'est pourquoi, ayant raison de craindre la continuation de ce système qui a déjà été pratiqué d'une manière assez considérable dans plusieurs paroisses, il y a tout lieu de croire que, dans quelques années, il y aura autant et peut-être plus de propriétaires étrangers que de natifs, qui se réduisent ainsi, peu à peu, à une servitude volontaire. Oh! spectacle triste et tout-à-fait affligeant pour un vrai Canadien!—Pourtant, par la constitution sage et bienveillante que nous tenons de la libéralité de notre très gracieux souverain, feu George Trois, les Canadiens sont destinés à former un peuple libre et heureux. Oh! puissent-ils tous être toujours sur leurs gardes défensives; ouvrir enfin les yeux sur les maux qui les menacent, et en prenant tous les moyens de les éviter, tâcher, par leur industrie assidue, et par leurs efforts constants à procurer à leurs enfans une éducation convenable, imiter le peuple heureux des Etats, et se rendre capables, par la culture et l'usage bien réglé et leurs talens naturels, de connaître, d'apprécier et de défendre leurs droits et privilèges constitutionnels, et par là assurer à leur postérité naissante le bonheur permanent qui lui est offert!

La physiologie végétale nous enseigne que les plantes sont toutes douées d'un pouvoir intérieur altérant et assimilateur, qui les met en état de s'approprier à chacune les alimens qui lui conviennent. Mais ce pouvoir digestif ne saurait opérer, d'une manière parfaite, qu'au moyen du sol où elles croissent, de l'eau, du calorifique, ou chaleur, et de la lumière. Le sol sert